

CONCOURS DE NOUVELLES

1- Objet :

La librairie du Lucernaire « Les petits pavés » organisent pour la première année un concours de nouvelles.
(Pour faire plus ample connaissance avec Le Lucernaire : www.lucernaire.fr)

2- Conditions de participation :

Le prix est ouvert à toutes et tous, à l'exclusion des membres du jury et des organisateurs du concours.
Les moins de 18 ans sont autorisé(e)s à concourir pour un prix spécifique (Prix de la jeunesse). Ils ou elles devront produire la copie d'un document d'identité et l'autorisation de participation d'un représentant légal.

Chaque candidat(e) présentera, conformément au présent règlement, une nouvelle écrite en français, qui devra impérativement illustrer le thème suivant : « **Rencontre au Lucernaire** »

La présence du Lucernaire ne devra pas être anecdotique. Il pourra s'agir d'un Lucernaire réel ou imaginaire. Laissez libre cours à votre imagination ! Tous les genres sont les bienvenus.

Le texte sera inédit (jamais publié quel que soit le support), écrit dans une langue correcte, sans illustration. Il devra répondre aux critères de la nouvelle. Pour rappel : « *La nouvelle est un écrit simple, centré sur un seul événement, court et intense qui présente des personnages peu nombreux, comporte des indices annonciateurs et des fausses pistes, favorise le suspense, la dramatisation et se termine par une chute originale et déroutante respectant cependant la cohérence du récit.* »

Le texte ne devra pas avoir déjà été primé, ni être présenté simultanément à un autre concours.
Le jury sera particulièrement sensible à l'originalité et au style du récit.

3- Présentation et envoi du texte :

Chaque candidat(e) devra adresser une nouvelle de 15 000 signes maximum, espaces compris, dans une police de caractère sobre et de taille raisonnable (de type Times New Roman, corps 12, non gras, non italique) avec une interligne de 1,5.

Les pages seront numérotées et le titre sera inscrit en haut de la première page.

Le jury statue sans connaître le nom des auteur(e)s. De ce fait, les écrits ne devront pas être signés, ni comporter de signes distinctifs.

L'envoi se fera sous format numérique à l'adresse suivante donneznousdesnouvelles@lucernaire.fr pour le 31 janvier 2023 minuit, dernier délai.

Toute candidature qui parviendra au-delà de cette date sera refusée.

L'objet du message sera constitué du titre de la Nouvelle.

La version numérique du texte sera envoyée en pièce jointe sous format Word, Open office ou PDF.

Les coordonnées du candidat (nom, adresse postale, adresse mel, n° de téléphone) seront portées dans le corps du message.

4- Frais de participation :

La participation au concours est gratuite.

5- Résultats et récompenses :

Les prix suivants seront attribués :

Premier prix: un an de théâtre au Lucernaire (dans la limite de 20 places offertes), un bon d'achat d'une valeur de 100€ utilisable dans l'ensemble du catalogue des éditions l'Harmattan, un an d'abonnement à la plateforme OPSIS TV et publication de la nouvelle primée en recueil collectif.

Deuxième prix : 10 places de théâtre au Lucernaire offertes, un bon d'achat d'une valeur de 75€ utilisable dans l'ensemble du catalogue des éditions l'Harmattan, 6 mois d'abonnement à la plateforme OPSIS TV et publication de la nouvelle primée en recueil collectif.

Prix de la jeunesse (moins de 18 ans) : 10 places de théâtre au Lucernaire offertes, un bon d'achat d'une valeur de 50€ utilisable dans l'ensemble du catalogue des éditions l'Harmattan, un an d'abonnement à la plateforme OPSIS TV et publication de la nouvelle primée en recueil collectif.

Prix d'encouragement : une sélection de nouvelles distinguées par le jury pourra également être publiée dans le recueil collectif.

6-Conditions de publication :

Le recueil collectif sera publié aux Editions l'Harmattan. La publication par l'Harmattan des nouvelles distinguées par le jury est faite à compte d'éditeur, aux conditions définies par lui.

À noter : L'Harmattan consent aux auteur(e)s publiés une remise de 30 % sur l'ensemble de son catalogue.

Les auteur(e)s des textes publiés recevront chacun 1 exemplaire du recueil contenant leur texte. Ils autorisent la citation de leur nom et la publication de leur photo.

Les candidat(e)s distingué(e)s s'engagent à apporter à leur texte les retouches que l'éditeur considérerait indispensables à la publication.

Le jury se réserve le droit d'annuler ce concours en cas de conditions exceptionnelles, d'un manque de qualité des nouvelles ou d'un nombre insuffisant de textes.

8- Remise des prix :

Le résultat sera communiqué au lauréat par téléphone, courant avril, à l'issue de la réunion du jury. Il sera mis en ligne sur le site du Lucernaire.

Les prix seront remis en Mai (la date sera précisée ultérieurement) lors d'une cérémonie au Lucernaire, en présence des organisateurs, des membres du jury et de Christophe Malavoy, parrain de cette première édition. À cette occasion, une sélection de nouvelles sera lue au théâtre par les élèves de l'école professionnelle du Lucernaire. Les auteur(e)s primé(e)s et publié(e)s seront invité(e)s à la remise de prix. Les autres candidats pourront y assister dans la limite des places disponibles. Les frais de transport et d'hébergement ne seront pas pris en charge.

9- Jury :

Le jury est composé de bénévoles venant de tous horizons, ayant les compétences nécessaires pour porter un jugement qualifié sur les œuvres soumises anonymement à leur appréciation. Les organisateurs du concours seront garants des aspects juridiques, veilleront à la bonne tenue des débats et à l'indépendance des choix du jury.

Les délibérations du jury sont confidentielles et ses décisions souveraines. Aucune contestation ne sera admise.

10- Divers :

Tout participant qui aurait plagié tout ou partie d'une œuvre préexistante assumera seul les risques encourus.

Le fait de participer au concours implique l'acceptation de chacun des articles de ce règlement.